



MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 04-00-24/MEAH/PRMP FSPI/UGPM FSPI/FRN/AV INT/CC

15/05/2024

1. Le MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres et des candidatures suivant sous plis fermés pour exécuter : SERVICE DE DEPLACEMENT AERIEN INTERIEUR (Billets d'avion) (CONTRAT-CADRE) .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation contrat cadre conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TAHINAMALALA Dianah
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Adresse :
- E-mail : prmpfspi@gmail.com
- Bureau : MEAH , Étage : 2ème , Porte : 209

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à MEAH IMMEUBLE EX DAIEC Rue Tsiombikibo P 209 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à MEAH AMBOHIJATOVO AMBONY , étage: 2 ème étage / porte: 209 , au plus tard le 23/05/2024 à 14 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres

en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, le __/__/_____

La Personne Responsable des Marchés Publics